



Envoyé en préfecture le 19/12/2014

Reçu en préfecture le 19/12/2014

Affiché le

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**N° 2014/132**  
**OBJET : SUBVENTIONS AU CLUB NATURE GIRONDE**

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 39

h 30

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 22

Date convocation du Conseil Communautaire : 09/12/14

Date d'affichage de la convocation au siège : 09/12/14

Le Mardi 16 décembre 2014 de l'année deux mille quatorze à 18

à Léognan - salle des Halles de Gascogne

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à	Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	E		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	P	
Martine TALABOT	E	M. DANNE	Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	A	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	E	M.DARBO	Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	P	
Philippe BALAYE	P		Alain LAGOARDETTE	E	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Paul MERCADIE	P	
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	E	M. LEMIRE	Bernadette PELISSIER	P	
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	P	
Benoist AULANIER	P				

• Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur DANNE est élu secrétaire de séance

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

## CLUB NATURE GIRONDE

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et notamment l'article 3 « protection et mise en valeur de l'environnement »,

Considérant l'avis favorable du bureau.

Le Club Nature Gironde de la CCM créé en 2004, a pour objectif la sensibilisation des jeunes aux problématiques environnementales, afin de renforcer leur sens des responsabilités à partir de différents thèmes axés sur le développement durable.

Le Club Nature Gironde se réunit en dehors du temps scolaire, les mercredis après-midi de février à juin.

Un projet général autour de la conception et de la création d'un jardin pédagogique a été initié en 2009, visant à favoriser les pratiques respectueuses de biodiversité et valorisant les pratiques de recyclage et de compostage.

Le programme annuel est élaboré en étroite relation avec les objectifs du service développement durable de la CCM, en matière d'éco-citoyenneté et de prévention des déchets.

Pour l'année scolaire 2013-2014 et 2014-2015, les objectifs du Club seront en continuité avec les activités de l'année scolaire précédente et seront axés sur la promotion de la biodiversité en matière d'insectes et d'animaux, des gestes responsables préconisant des techniques de jardinage écologique, la limitation des produits phytosanitaires et le recyclage des déchets de jardin, la culture d'espèces végétales rustiques et locales...

Dans le cadre de sa politique de sensibilisation de d'éducation à l'environnement, le Conseil Général a lancé un appel à projets début 2013, pour un soutien technique et financier aux Clubs Nature Gironde. C'est pourquoi, la CCM souhaite solliciter le Conseil Général, afin de bénéficier de cette aide pour l'année 2014-2015.

Le programme prévu mobilise un besoin en financement de 7050€

### *Le Conseil Communautaire à l'unanimité :*

1. **Décide** de mettre en œuvre les animations, en direction des jeunes préadolescents et adolescents de la Communauté de Communes de Montesquieu ;

2. **Autorise** Monsieur le Président :

- à signer tout document relatif à ce projet ;
- à engager les dépenses liées à la mise en place et à l'animation du Club Nature Gironde inscrite au budget;
- à solliciter toutes les subventions auprès des différents partenaires : Conseil Général de la Gironde, Eco-Emballages.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 16 décembre 2014

Le Président

Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement

